

ALGÉRIE-FRANCE

L'Algérie applique le principe de réciprocité sur les valises diplomatiques

P3



PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

Une personne sur trois ne mange pas pendant des jours à Ghaza

P11

INVESTISSEMENT

Trois partis appellent à l'abandon de la nouvelle loi sur les mines

P3

FOOT/QUALIFS COUPE DU MONDE 2026 (7E ET 8E JOURNÉES)

La FAF dévoile les dates des matchs de l'équipe nationale

P11

SEAAL

Signature de plusieurs conventions pour renforcer l'innovation et la sous-traitance

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a signé, jeudi à Alger, des conventions avec l'accélérateur public Algeria Venture et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), ainsi qu'avec nombre de micro-entreprises spécialisées dans l'innovation ouverte et la sous-traitance, dans le but d'améliorer le service public de l'eau et de l'assainissement. Présidée par le Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueroua, et la Secrétaire générale du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nacima Arhab, la cérémonie de signature s'est déroulée au Centre de formation aux métiers de l'eau relevant de la SEAAL. A cette occasion, le Directeur général de la SEAAL, Lyes Mihoubi, et le Directeur Général d'Algeria Venture, Lyes Abdoun, ont signé une convention-cadre, en vertu de laquelle l'accélérateur public fournira des programmes de formation aux start-up opérant dans le domaine de l'économie verte, afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) en Algérie, selon les explications fournies lors de l'événement.

Cette convention permettra d'établir un cadre général de coopération permettant aux start-up de proposer des solutions innovantes aux problèmes rencontrés par la SEAAL, en misant sur les technologies de pointe et l'innovation ouverte axée sur le partage de connaissances dans le cadre de partenariats. La SEAAL a également signé avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, représentée par son Directeur général, Bilal Achacha, une convention permettant à la SEAAL d'intégrer la plateforme numérique dédiée à la sous-traitance de la NESDA, en vue de faciliter les partenariats entre l'entreprise publique et les micro-entreprises opérant dans le secteur de l'eau. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un mémorandum d'entente signé par les deux parties en mars dernier, en vue de faciliter l'accès des jeunes porteurs de micro-projets à des contrats de sous-traitance avec les entreprises économiques. La rencontre a, par ailleurs, été marquée par la signature de conventions entre la SEAAL et nombre de micro-entreprises opérant dans le domaine du bâtiment et de la plomberie, en vue de participer à la réalisation de projets dans les wilayas d'Alger et de Tipasa.

S'exprimant à cette occasion, le Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique a réaffirmé l'engagement du département ministériel à accompagner pleinement les start-up, soulignant que le secteur était disposé à travailler davantage avec la SEAAL pour étendre l'usage des technologies modernes dans plusieurs domaines, notamment l'irrigation.

De son côté, Mme Arhab a indiqué que ces conventions visaient à trouver des solutions aux problèmes rencontrés par la SEAAL, tout en offrant des marchés aux start-up pour leurs produits et services, faisant savoir que le premier projet dans ce cadre concernera le dessalement de l'eau de mer.

Lors de la rencontre, des start-up ont présenté leurs projets portant principalement sur des solutions écoresponsables en matière d'assainissement et la facilitation du paiement électronique des factures d'eau. Par la même occasion, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat a présenté sa plateforme numérique dédiée à la sous-traitance.

R.N

EXTINCTION DE 54 INCENDIES À TRAVERS PLUSIEURS WILAYAS

Les soldats du feu relèvent le défi

Pas moins de 54 incendies ont été éteints dans plusieurs wilayas du pays par les agents de la protection civile. Ce témoigne de la vigilance et du dévouement des équipes de la protection civile dans la sauvegarde du patrimoine forestier algérien.

Les équipes de la protection civile sont parvenues à maîtriser les incendies de forêts et de broussailles qui se sont déclarés dans plusieurs wilayas. Selon le bilan de la Direction générale de la protection civile, pas moins de 54 foyers d'incendie ont été éteints hier 8h30 du matin dans plusieurs wilaya, ce qui reflète un succès opérationnel notable.

Dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, l'incendie de forêt dans la région de El Qariou – une zone frontalière entre les communes de Djaâfra, El Qolla et Tafraouet – a été totalement maîtrisé. L'opération de surveillance est actuellement en cours. À Guelma, deux incendies de broussailles ont été complètement éteints dans les communes de Mejaz Sfa et Ben Guera. Trois incendies ont également été définitivement éteints dans les communes de Amira Aras, Tessala El Mtaïa et Hammala, dans la wilaya de Mila. Deux autres feux ont été éteints dans les communes de Machroha et Ain Zana, dans la wilaya de Souk Ahras. Les efforts de la protection civile se poursuivent à Tébessa, où les équipes de lutte contre les incendies œuvrent à l'extinction d'un feu de forêt sur le mont El Haouh dans la commune de Morsott. Par ailleurs, elles ont réussi à éteindre un autre incendie sur le mont Gourai dans la commune de Kouif.

Ce bilan témoigne de la vigilance et du dévouement des équipes de la protection civile dans la sauvegarde du patrimoine forestier algérien, tout en soulignant l'importance des opérations de surveillance pour prévenir toute reprise des flammes.

Il y a lieu de rappeler que pas moins de 10



avions de lutte contre les incendies ont été déployés pour éteindre un feu qui s'est déclaré mercredi dans la zone d'El Kariou, dans la commune de Théniet En-Nasr (Bordj Bou Arreridj), selon le responsable de l'information de la direction de la Protection civile, le lieutenant-colonel Ali Dahmane Rabah. Il a précisé que les 10 avions en question, appartenant à la Protection civile, dépêchés depuis Béjaïa, Annaba et Jijel, ont permis d'éteindre plusieurs foyers d'incendies, en mettant à contribution les colonnes mobiles de Bordj Bou Arreridj,

Béjaïa et de M'sila, appuyés par des éléments de la protection civile venus de Bouira et de Sétif. Un centre de commandement opérationnel a été mis en place pour coordonner l'activité de lutte des différentes unités, assistées d'éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de citoyens qui ont contribué à l'évacuation des habitants des villages situés dans le voisinage du sinistre. Selon le lieutenant-colonel Ali Dahmane Rabah, les évacuations ont été effectuées avec succès et aucune perte humaine n'a été déplorée.

Synthèse : Ali.C

LIGNE FERROVIAIRE OUM EL ASSEL-TINDOUF

L'ANESRIF annonce une avancée accélérée des travaux

Les travaux de réalisation et d'équipement de la ligne ferroviaire Oum El Assel-Tindouf sur 175 km, du mégaprojet de la ligne ferroviaire minière Bechar-Tindouf-Gara-Djebilet (950km), connaissent une "avancée accélérée", a indiqué l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Cette section de la ligne ferroviaire est marquée par une avancée accélérée des travaux de réalisation, à travers la concrétisation des opérations de déblais soit 1.603.397 mètres cubes, ce qui représente un taux de réalisation de 100%, et de 9.374.511 mètres cubes d'autres travaux de remblais sur un global prévu de 9.504.511 mètres cubes, soit un taux de réalisation de 99%, a indiqué le Directeur de communication Abdelkader Mazzar.

Il a été aussi procédé dans ce segment du projet à la réalisation de 162.577 mètres-linéaires de couche de forme, sur les 173.600 mètres programmés, soit une avancée de l'ordre de 94%, ainsi que la concrétisation d'un total de

144.825 autres mètres-linéaires de couche de fondation sur les 173.600 mètres-linéaires prévu (83%), a-t-il ajouté. En matière de travaux de réalisation de la couche de sous-ballast, sur un objectif de 173.600 mètres-linéaires prévus par les études techniques, 99.150 mètres-linéaires ont été finalisés, signale le même responsable. Il a fait état également de la pose de 20.000 mètres-linéaires de voie, sur les 212.631 mètres-linéaires prévus et de 96.893 unités de traverses sur un total de 348.762 mètres-linéaires. S'agissant des ouvrages de drainage sur ce tronçon, 177 unités sur les 184 prévues ont été réalisées dans le même chantier, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, huit viaducs d'une longueur total de plus de 2,500 km sont aussi en réalisation et dont les travaux d'avancement sont estimés à 70%, tandis que les travaux de sept (7) autres unités de passages submersibles et passages inférieurs sont en cours avec un taux d'avancement de l'ordre de 70%, selon M. Mazzar. Il a indiqué qu'en matière d'infrastructures desti-

nées aux voyageurs, les travaux de réalisation d'une gare à Tindouf, selon les normes nationales et internationales se poursuivent également avec un rythme accéléré sur une superficie de 18.000 mètres carrés, dont 2.800 mètres carrés bâtis. Les travaux de réalisation et d'équipement de ce tronçon et de la gare de voyageurs de Tindouf, qui sont pris en charge par un groupement d'entreprises publiques à savoir SNTF, GCB, INFRAFER, INFERRAIL et SAPTA, seront finalisés et réceptionnés dans les délais prescrits à savoir la fin de l'année 2025, a fait savoir la même source.

Auparavant et dans le cadre du même mégaprojet de la ligne ferroviaire minière Bechar-Tindouf-Gara-Djebilet, il a été procédé à la réception et mise en service du premier tronçon de 100 km reliant Bechar à Abadla, qui a été inauguré par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, le mois d'avril passé et celui de Tindouf au gisement de fer de Gara-Djebilet sur 135 km, rappelle-t-on.

R.N

DYSFONCTIONNEMENT TECHNIQUE AU BARRAGE DE TAKSEBT

L'ADE de Tizi-Ouzou rassure sur la qualité de l'eau

La couleur jaunâtre de l'eau potable distribuée aux foyers alimentés par le barrage de Taksebt est due à un "dysfonctionnement temporaire" survenu dans le système de traitement, a indiqué, hier, l'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE) de Tizi-Ouzou dans un communiqué. L'établissement précise que cette "altération"

est la conséquence d'une "brève coupure de courant électrique, survenue dans la nuit de mercredi à jeudi derniers et ayant affecté le système de traitement de la station du barrage de Taksebt".

Les services de l'ADE ont tenu à rassurer la population quant à la sécurité et à la stabilité de l'eau. Le commu-

niqué a indiqué que "malgré le changement de couleur, les analyses ont confirmé que les critères de sécurité et de conformité de l'eau potable n'avaient pas été affectés. Un bon niveau de chlore a notamment été enregistré au niveau du réservoir principal". Les mêmes services ont également assuré que le phénomène de turbidité de

l'eau "s'estompera progressivement" et que "la situation devrait revenir à la normale dans les prochaines heures". Pour rappel, le barrage de Taksebt, d'une capacité de stockage de 180 millions de m³, alimente plusieurs communes de Tizi-Ouzou, ainsi qu'une partie des wilayas de Boumerdes et d'Alger.

R.E

ALGÉRIE-FRANCE

L'Algérie applique le principe de réciprocité sur les valises diplomatiques

L'Algérie a procédé, dès hier à l'application du principe de la réciprocité concernant « Acheminement et récupération des valises diplomatiques » de la représentation diplomatique françaises en Algérie. En outre, l'Algérie se dit réserver le droit de recourir à toutes les voies légales appropriées, y compris la saisine des Nations Unies.

Malgré l'engagement du ministère français des affaires étrangères à reconsidérer les mesures restrictives contre « l'acheminement et récupération des valises diplomatiques » de la représentation algérienne en France, le ministère français de l'intérieur a étendu la mesure aux postes consulaires. Ce pourquoi l'Algérie s'est vue obligée d'appliquer le principe de la réciprocité et « a procédé à la récupération de l'ensemble des titres d'accès privilégiés aux ports et aéroports algériens accordés à l'ambassade de France en Algérie ». A ce sujet, le Chargé d'affaires de l'ambassade de France en Algérie a été convoqué de nouveau, hier samedi, au siège du ministère des Affaires étrangères au sujet de la persistance de ces entraves en violation des obligations internationales du Gouvernement français, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le ministère des Affaires étrangères a expliqué, dans un premier communiqué publié jeudi, que « Les démarches entreprises, tant à Alger qu'à Paris, ont permis d'établir que ladite mesure a été prise par le ministère français de l'Intérieur, à l'insu du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, dans l'opacité totale et sans la moindre notification officielle comme le veulent les règles élémentaires de la pratique diplomatique », explique.

Pour Alger, cette nouvelle mesure de Bruno Reilleau, constitue une « atteinte grave au bon fonctionnement de la mission diplomatique algérienne en France, ainsi qu'une violation manifeste des dispositions de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, en particulier son article 27, alinéa 7 ».

Le ministère des Affaires étrangères rappelle que cette disposition consacre « explicitement » le droit reconnu à toute mission diplomatique « d'envoyer un de ses membres accrédités pour prendre livraison, directement et librement, de la valise diplomatique auprès du commandant de l'aéronaf ».

Le texte du département d'Ahmed Attaf mettait à nu un gouvernement français otage d'un minis-



tre de l'intérieur obsédé par tout ce qui est algérien. Selon l'ambassadeur de France en Algérie « a fait savoir que la dernière mesure concernant l'entrée des diplomates algériens en France a été prise par le ministre de l'Intérieur de façon unilatérale sans en informer le Quai d'Orsay. » C'est aussi le cas des mesures concernant les valises diplomatiques.

Il est bien établi que la valise diplomatique bénéficie d'une protection spéciale visant à garantir l'efficacité et la confidentialité des communications diplomatiques. Son utilisation et sa gestion sont soumises à des règles strictes, notamment en ce qui concerne la nature de son contenu et les moyens de son transport. L'organisation de son usage est régie par la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961.

La Convention de Vienne, en particulier le paragraphe 7 de l'article 27, énonce les principes fondamentaux relatifs à l'immunité de la valise diplomatique et des communications officielles. En effet, la valise diplomatique est inviolable : elle ne peut être ouverte, ni saisie, ni soumise à

aucun type de contrôle, qu'il soit électronique, par rayons X, etc. Elle est exempte de droits de douane, de taxes et de tout autre frais, à l'exception des frais liés à son entreposage ou à son transport.

Ces valises, qui ne peuvent contenir que des correspondances, documents ou objets à caractère officiel, doivent porter des signes extérieurs visibles permettant leur identification et être scellées avec le sceau de l'État d'envoi (ou de la mission), garantissant une fermeture inviolable.

Le contenu de la valise doit être destiné à un usage officiel de la mission diplomatique, et elle doit porter des marques visibles indiquant son statut diplomatique. En cas de doute, elle ne peut être ouverte qu'en présence d'un représentant de l'État d'envoi. Son transport peut se faire par courrier diplomatique, avion ou tout autre moyen approprié, et il doit être effectué de manière sûre et confidentielle. Les responsables diplomatiques sont garants du contenu et de la sécurité de la valise.

Sid Ali

POSTE ET
TÉLÉCOMMUNICATIONS

Mémorandum d'entente algéro-italien pour renforcer la coopération

Un mémorandum d'entente visant à renforcer, à promouvoir et à développer la coopération dans le domaine de la Poste et des Télécommunications entre l'Algérie et l'Italie a été signé à Rome par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki et le ministre italien des Entreprises et du Made in Italy, Adolfo Urso, à l'indiqué, hier samedi, un communiqué du ministère. Le mémorandum d'entente a été signé dans le cadre de la visite officielle effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en République italienne, où il a présidé, du côté algérien, les travaux de la 5e session du Sommet intergouvernemental Algéro-italien de haut niveau, précise le communiqué.

Le document signé porte sur "le développement de l'infrastructure des télécommunications, notamment en matière de bande passante internationale et de réseaux sous-marins internationaux, le développement des services postaux et de télécommunications au profit des citoyens des deux pays, et les mécanismes garantissant leur pérennité en toutes circonstances, outre l'optimisation des compétences des employés du secteur dans les deux pays, à travers l'organisation d'ateliers techniques et de sessions de formation pour les experts des deux parties", ajoute la même source. Il s'agit également du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Italie, à travers l'encouragement des partenariats entre les opérateurs dans le domaine des télécommunications, en vue de renforcer l'interconnexion internationale et les services de données mobiles, le cloud computing, ainsi que les solutions de la 5G et de l'Internet des objets (IoT).

Par ailleurs, le mémorandum d'entente prévoit "le renforcement de la coopération dans certains domaines d'importance majeure dont la sécurité des données et la cybersécurité, la radio-communication et la gestion du spectre des fréquences, ainsi que la promotion de l'innovation".

Lors de sa rencontre avec le ministre italien, M. Zerrouki a souligné "la profondeur des relations bilatérales entre l'Algérie et l'Italie, lesquelles connaissent aujourd'hui une mutation qualitative, passant d'un partenariat traditionnel à un partenariat d'avenir basé sur une vision commune et une feuille de route claire, afin de construire un avenir connecté, sécurisé et innovant". Il a également souligné que "la souveraineté ne se limite plus aux territoires et aux frontières, mais s'étend aux données, aux infrastructures numériques et aux capacités technologiques, d'où la nécessité pour les relations algéro-italiennes de s'ériger en modèle pionnier d'intégration numérique et de coopération technologique commune, dans le but de renforcer la souveraineté numérique des deux pays de manière à servir leurs intérêts stratégiques face aux mutations mondiales éfrénées".

Au terme de la rencontre, M. Zerrouki a affiché "son grand intérêt à réunir toutes les conditions nécessaires pour assurer la mise en œuvre et le suivi effectifs et méthodiques de la teneur du mémorandum", réaffirmant "l'engagement à prendre des mesures pratiques et concrètes pour concrétiser cette coopération sur le terrain, au mieux des deux pays".

R.N

INVESTISSEMENT

Trois partis appellent à l'abandon de la nouvelle loi sur les mines

Trois partis politiques, à savoir le Parti des Travailleurs, le mouvement "Hirak El Djadid" et le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD), ont mis en garde contre les conséquences de la nouvelle loi sur les activités minières, adoptée cette semaine par les deux chambres du Parlement, coïncidant avec la célébration du 63e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

Ces partis considèrent que cette nouvelle loi constitue un "changement radical et brutal" dans la gestion du secteur, en "contradiction flagrante avec les intérêts nationaux". Ils dénoncent un texte qui "supprime le caractère stratégique du secteur" et "abandonne le principe de souveraineté de l'État, incarné dans la règle 51/49", une règle qui avait partiellement ouvert le secteur minier à l'investissement en 2014, dans le cadre de ce que le communiqué qualifie de "re-nationalisation des mines après 13 ans de prédation étrangère".

Les trois partis politiques expriment leur in-

quiétude face à ce qu'ils considèrent comme une "sortie du secteur minier de la propriété collective de la nation", bien que l'article 20 de la Constitution stipule que les ressources nationales sont "inaliénables". Ils soulignent que la nouvelle loi "classe les activités minières parmi les activités totalement ouvertes à l'investissement privé, qu'il soit national ou étranger, sans aucune distinction", ce qui signifie en pratique que ces activités ne seront plus soumises à aucun contrôle politique, économique ou social.

Ils critiquent également "l'exclusion des collectivités locales et de la société civile" des mécanismes de décision relatifs à l'exploitation des ressources minières, estimant que la loi "consacre une logique de centralisation excessive, et prive les citoyens du contrôle sur le destin de leurs terres, de leur environnement et de leurs communautés". Ils estiment que cette orientation "contredit totalement les principes de démocratie participative et de développement durable, et constitue une

menace directe pour l'environnement et les équilibres sociaux dans les zones concernées par l'activité minière".

Les partis signataires appellent les autorités à "revenir sur cette loi" et à ouvrir un débat national large et inclusif sur la manière de gérer les ressources naturelles du pays, "loin de la logique d'urgence et des décisions unilatérales qui excluent le peuple de ses droits souverains".

Ils qualifient l'adoption de cette loi dans un contexte de fête nationale de "violation symbolique", soulignant que "la souveraineté n'est pas un slogan, mais une pratique concrète qui garantit à la nation ses droits sur ses richesses et son destin". Ils affirment que leur démarche est motivée par un "sens des responsabilités et un attachement aux intérêts du pays", annonçant qu'ils unissent leurs efforts, malgré leurs différences politiques, pour "alerter l'opinion publique sur une évolution législative et politique qu'ils jugent néfaste pour le pays et les générations futures".

Am. B

SOUS-TRAITANCE

Stellantis El Djazair signe un partenariat avec l'italien Sigit

Stellantis El Djazair a signé, mercredi à Rome, un second partenariat de sous-traitance avec l'équipementier italien Sigit, en vertu duquel ce dernier produira en Algérie de nouvelles pièces plastiques destinées à l'usine FIAT de Tafraoui (Oran), en partenariat avec l'Entreprise nationale des plastiques et caoutchouc (ENPC), a indiqué Stellantis El Djazair dans un communiqué. Signé à l'occasion du sommet intergouvernemental algéro-italien, coprésidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni, cet accord permet à Sigit de produire en Algérie "de nouvelles pièces plastiques destinées à l'usine FIAT de Tafraoui, en partenariat avec l'Entreprise nationale des plastiques et caoutchouc (ENPC), à travers sa filiale Siplast, conformément à la convention signée entre les deux entreprises en mai 2025", a précisé la même source.

Il s'agit, souligne Stellantis El Djazair, "d'un partenariat stratégique qui s'inscrit pleinement dans la dynamique de localisation industrielle engagée par Stellantis, qui compte actuellement 13 fournisseurs et entend favoriser l'émergence d'un tissu de sous-traitants algériens, capable de couvrir, à terme, plus de 30% du contenu des véhicules produits à Tafraoui et d'établir en Algérie le premier écosystème automobile intégré". "Le projet industriel de FIAT en Algérie est aujourd'hui un symbole fort de la coopération stratégique entre l'Algérie et l'Italie, et ce nouveau partenariat avec Sigit, l'illustre pleinement. Il constitue un levier supplémentaire dans notre volonté de bâtir un écosystème industriel solide, alliant synergies internationales et ancrage local, et reflète notre ambition commune de faire de l'Algérie une plateforme compétitive pour la production automobile dans la région", a souligné Raoui Beji, P-dg de Stellantis El Djazair, cité dans le communiqué.

R.E

BOURSE D'ALGER

Clôture réussie de l'emprunt obligataire de "Tosyali Algérie"

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a annoncé, jeudi dans un communiqué, la clôture avec succès de l'opération de souscription à l'emprunt obligataire lancé par Tosyali Algérie, qui a permis de lever 15 milliards DA. Cette levée de fonds a été réalisée par l'émission de 1,5 million d'obligations ordinaires, d'une valeur nominale de 10.000 DA chacune. L'opération a attiré 241 souscripteurs, dont 232 investisseurs qualifiés et 9 investisseurs institutionnels. Ces derniers détiennent 68 % des titres, contre 32 % pour les investisseurs qualifiés. Les obligations seront admises à la négociation sur le segment premium du marché obligataire de la Bourse d'Alger à partir du 27 juillet 2025.

Cette opération reflète l'intérêt croissant des entreprises pour le marché des capitaux afin de financer leur expansion, souligne la COSOB, ajoutant qu'après l'émission récente d'Arabe Leasing Company, un autre grand groupe privé du secteur de l'électroménager prépare également un nouvel emprunt obligataire dans les prochaines semaines. La Commission a rappelé que cette dynamique résulte des réformes engagées sur le marché financier, notamment à travers le règlement général de la Bourse n 23-04, entré en vigueur en 2023, qui a simplifié les procédures d'admission et instauré un accompagnement personnalisé grâce au guichet unique du marché financier.

R.E

PLUSIEURS MÉMORANDUMS SIGNÉS DES COMPAGNIES LIBYENNES

Sonatrach consolide sa place en Libye

Les accords signés visent à booster la coopération dans divers domaines comme la formation et le transfert de compétences dans toutes les spécialités relatives au secteur des hydrocarbures, à travers l'évaluation, le développement des compétences et le partage d'expériences entre Sonatrach et les Instituts de formation relevant du Groupe.

Quatre mémorandums d'entente ont été signés, jeudi à Alger, entre des filiales et structures relevant du groupe pétrolier Sonatrach, et des compagnies libyennes, dont la compagnie pétrolière nationale de la Libye (National Oil Corporation-NOC) sur la coopération dans les domaines technique et opérationnel, la formation et le transfert de la connaissance. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de Sonatrach, sous la supervision du vice-président chargé de l'exploration et de la production, Farid Djettou, en tant que représentant du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, en présence du membre du Conseil d'administration de la NOC, Hussain Safar et des présidents des commissions d'orientation conjointes entre Sonatrach et la compagnie libyenne, Youcef Khanfar et Bachir Karria.

Le premier mémorandum d'entente qui concerne le domaine de la géophysique, a été signé par l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO), filiale de Sonatrach et la compagnie libyenne National gestion commerce organisation (Nageco) dans le but de fusionner les ressources des deux compagnies pour la réalisation de travaux de géophysique, de traitement et d'interprétation sismiques.

Le deuxième mémorandum lié au domaine des services aux puits, a été signé entre l'Entreprise nationale de services aux puits (ENSP) relevant de Sonatrach et la compagnie libyenne JOT pour l'exécution des services de pétrole et de gaz en Algérie et à l'étranger y compris en matière de test et forage de puits.

Le troisième mémorandum qui concerne les activités et analyses de laboratoires, a été signé entre la division Laboratoires dépen-



dant de l'activité Exploration et Production de Sonatrach, et le centre de recherches pétrolières relevant de la NOC. Ce mémorandum permettra d'effectuer conjointement des activités de laboratoires et des analyses dans le cadre des projets de partenariat entre Sonatrach et la compagnie libyenne, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature. Le quatrième mémorandum d'entente qui a trait à la formation et au transfert de connaissance, a été signé entre Sonatrach et la NOC dans le but de renforcer la coopération dans toutes les spécialités relatives à la chaîne des valeur des hydrocarbures.

Les accords signés visent à booster la coopération dans divers domaines comme la formation et le transfert de compétences dans toutes les spécialités relatives au secteur des hydrocarbures, à travers l'évaluation, le développement

des compétences et le partage d'expériences entre Sonatrach et les Instituts de formation relevant du Groupe, à l'instar de l'Institut algérien du pétrole (IAP) et l'Académie de management de Sonatrach et des établissements similaires relevant de la NOC, a expliqué M. Youcef Khanfar. Ces accords permettront d'évaluer et de mettre à niveau les formateurs, en sus de favoriser le partage des meilleures pratiques en matière de formation, de fournir le matériel de forage et d'intervention au niveau des puits, et d'assurer les services de maintenance et de formation, selon le même responsable.

Dans une allocution au nom du PDG de Sonatrach, le vice-président chargé de l'exploration et de la production a souligné l'importance des documents de coopération signés, précisant qu'ils instaurent "un nouveau cadre de coopération entre le groupe Sonatrach et la compagnie pétrolière nationale de la

Libye" et ouvrent aux deux parties "des perspectives prometteuses de coopération directe et efficace dans des domaines spécialisés et importants". Il a ajouté qu'il s'agit "d'un nouveau jalon qui s'ajoute au socle du partenariat stratégique que nous comptons renforcer entre l'Algérie et la Libye", soulignant que Sonatrach "a été et continue d'être présente dans le secteur énergétique libyen à travers des contrats d'exploration et de production, notamment depuis 2005 sur le bloc 65 et depuis 2008 sur le bloc 95/96".

De son côté, le membre du Conseil d'administration de la NOC, Hussain Safar, a affirmé que la signature de ces mémorandums souligne la profondeur des relations historiques entre les deux pays frères, exprimant la volonté de la Société libyenne de renforcer les relations et de construire un partenariat solide avec le groupe Sonatrach à tous les niveaux.

Synthèse: S.A.K

IMPORTATION DE MARCHANDISES POUR LA REVENTE EN L'ÉTAT

Les opérateurs économiques appelés à mettre à jour leur situation

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a appelé, jeudi dans un communiqué, les opérateurs économiques intervenant dans le domaine de l'importation de biens et marchandises destinés à la revente en l'état, dont les marchandises sont actuellement au niveau des ports algériens et qui n'ont pas pu effectué la domiciliation bancaire ou les procédures de dédouanement, à présenter une série de documents pour mettre à jour leur situation. Il s'agit de soumettre une copie du registre de commerce, une

copie de l'avis d'arrivée des marchandises avant la date du 24 juillet 2025, une facture définitive et le document de domiciliation bancaire si disponible, précise la même source. Les documents en question doivent être envoyés à l'adresse électronique "avis.revent@mcepe.gov.dz", a indiqué le communiqué, précisant que tout envoi non effectué via l'adresse électronique sus-mentionnée, ne sera pas pris en compte. Le ministère a informé, dans un autre communiqué, les opérateurs économiques intervenant dans l'importation à

leur compte (gestion et/ou équipement) et qui n'ont pas pu réglé leur tableaux prévisionnels auprès des secteurs concernés, que l'adresse électronique "reclam.ppfonctionnemnt@mcepe.gov.dz" est mise à leur disposition pour envoyer leurs programmes. Les opérateurs concernés doivent fournir une lettre explicative justifiant l'absence de signature sur le tableau, signée et cachetée, une copie du tableau prévisionnel, signée et cachetée, une copie du registre du commerce, et le procès-verbal de constat de l'existence de l'usine (en acti-

tivité ou en cours de construction), délivré par un huissier de justice, et ce avant le 10 août prochain. Concernant le dépôt du programme prévisionnel d'importation pour le 2e semestre 2025 relatif aux opérations d'importation dans le cadre de la gestion et/ou de l'équipement, et vu les demandes urgentes de prolongation des délais introduites par les opérateurs économiques, les délais de dépôt ont été prolongés au 10 août prochain, a précisé le communiqué du ministère.

R.E



BECHAR

Campagne de sensibilisation aux dangers de la baignade dans les plans d'eau



Une campagne de sensibilisation aux dangers de la baignade dans les plans d'eau est organisée dans la wilaya de Bechar, par les services compétents de la direction locale de la Protection civile (PC), a-t-on appris auprès de cette structure.

Cette campagne, animée par des officiers et des éléments spécialisés du

même corps constitué, vise à faire prendre conscience aux citoyens pour contribuer à la prévention et à éviter la baignade dans les plans d'eau (retenues collinaires, barrages et autres Gueltas), a précisé le chargé de communication, le sous-lieutenant Abou Bakr Essedik Baali. "A travers cette campagne, nous lançons un appel aux citoyens

et aux familles à contribuer à nos efforts de prévention et de lutte contre le phénomène de baignade dans les plans d'eau douce", a-t-il indiqué, soulignant qu'une équipe de plongeurs de la Protection civile est mobilisée tout au long de la saison estivale actuelle pour intervenir en cas de noyade dans divers lieux, notamment le lac du barrage "Djorf

Ettorba", qui s'étend sur 94 km carrés. Il a ajouté que cette campagne, qui s'étalera jusqu'à la prochaine rentrée sociale, est un moyen de communication essentiel pour que les citoyens soient conscients du risque que représentent la baignade dans ces sites et ce à travers les informations et autres conseils que leur fournissent ses animateurs.

**USINE DE DESSALEMENT
D'EAU DE MER DE KOUDIET
DRAOUCHE (EL TARF)**

**Parachèvement des travaux
d'augmentation de la cadence
de production**

Le groupe Sonatrach a parachévé la phase finale des travaux d'augmentation de la cadence de production à l'usine de dessalement d'eau de mer de Koudiet Draouche, située dans la commune de Berrihane (wilaya d'El Tarf), a indiqué vendredi un communiqué du groupe. Le groupe Sonatrach a précisé que cette réalisation a été effectuée "dans un délai record n'ayant pas dépassé 48 heures", en respectant les protocoles techniques en vigueur lors des phases de mise en service progressive, constitue une étape charnière dans le processus de développement du projet. Ainsi, l'usine a désormais atteint son état de pleine disponibilité afin d'atteindre, dans les prochains jours, sa capacité de production maximale estimée à 300.000 mètres cubes par jour", ajoute la même source.

Cette augmentation de production devrait "renforcer l'approvisionnement régulier et permanent en eau au profit des wilayas d'El Tarf et d'Annaba, à même de permettre d'améliorer la qualité du service public et d'assurer la stabilité de l'approvisionnement de cette ressource vitale", selon le communiqué.

Sonatrach a qualifié ce projet de "pilier stratégique, s'inscrivant dans le cadre des efforts nationaux visant à sécuriser les ressources hydriques durables", soulignant que l'usine devrait couvrir les besoins de plus de 3 millions d'habitants, conformément aux politiques publiques visant à relever les défis liés au manque d'eau. Dans ce contexte, Sonatrach a réaffirmé son engagement à appuyer les grands projets à dimension nationale, tout en veillant au respect des normes les plus élevées de qualité, de sécurité et de durabilité à toutes les phases de réalisation et d'exploitation.

OUM EL BOUAGHI

**"Prochaine" distribution de plus
de 900 logements**

Plus de 900 logements de types publics locatifs et promotionnels aidés seront "prochainement" distribués dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris jeudi auprès du directeur local du logement, Rachid Amari. Le même responsable a précisé que ces logements dont la distribution est prévue au début du mois de novembre prochain se répartissent sur les communes d'Ain Beida, Ain M'ilia et Meskiana, affirmant que la même période devra également voir la remise des 1.600 arrêtés d'attribution d'aides au logement rural et de terrains de lotissements sociaux.

Dans le même contexte, M. Amari a ajouté qu'il est également prévu le lancement "au cours du second semestre 2025" des travaux de réalisation de 400 logements publics locatifs et de 380 logements promotionnels aidés dans plusieurs communes de la wilaya. A noter que la wilaya d'Oum El Bouaghi a connu durant le mois de juillet courant le lancement à l'occasion du 63e anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse d'une opération de remise des clés de plus de 2.100 logements de ces deux formules.

BOUIRA

**Raccordement de 173 foyers
au réseau électrique à Haizer
et Maâmoura**

Un total de 173 foyers ont été raccordés jeudi au réseau d'électricité dans les communes de Haizer (Est de Bouira) et Maâmoura (Ouest), a-t-on appris auprès des services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Inscrit dans le cadre du programme de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), un projet de raccordement au réseau d'électricité a été mis en service au profit de 150 foyers, dans la partie sud de la commune de Haizer, selon les détails fournis par le directeur de distribution de la Sonelgaz, Khaled Messaoudi. Dans la commune enclavée de Maâmoura, située à l'extrême ouest de la wilaya de Bouira, 23 autres foyers ont bénéficié d'une opération similaire dans la localité d'Ouled Rached. Les deux projets ont nécessité la réalisation d'un réseau électrique d'une longueur de près de 9 km et un financement estimé à plus de 62 millions de dinars, selon le responsable. Le taux de couverture en matière d'électricité à Bouira est de plus de 96 %, selon les dernières statistiques communiquées par la direction de distribution de la Sonelgaz.

CONSTANTINE

**Début de l'indemnisation de
29 agriculteurs sinistrés par
les précipitations de grêles**

La Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de la wilaya de Constantine a entamé jeudi l'opération d'indemnisation de 29 agriculteurs dont les récoltes ont été affectées par les récentes précipitations de grêles.



Dans une déclaration à l'APS en marge du lancement de l'opération au siège de la caisse dans la zone industrielle Palma, le directeur de la caisse, Amar Manaa, a précisé que ces indemnisations opérées au profit de 29 agriculteurs sur 40 recensés concernent les dégâts occasionnés à leurs récoltes de blé (dur et tendre), d'orge et d'arbres fruitiers suite aux précipitations

de grêles soulignant que l'opération s'inscrit dans le cadre de l'activation des mécanismes d'assurance agricole contre les catastrophes naturelles et l'accompagnement des agriculteurs afin de préserver la pérennité de leurs activités. Ces indemnisations varient en fonction de la nature et des taux de dégâts occasionnés à chaque agriculteur et oscillent entre 200.000 DA et 8 millions DA,

selon la même source qui a également inscrit l'opération dans le cadre de l'effort national de généralisation de la culture de l'assurance agricole et de renforcement de la confiance des agriculteurs dans les dispositifs de soutien et prise en charge par l'Etat. Ces indemnisations sont de nature à alléger les charges financières supportées par les agriculteurs sinistrés et consolider la continuité

de la production notamment en cette phase d'instabilité des conditions climatiques que connaît l'actuelle saison agricole, a ajouté le même responsable. Le directeur de la CRMA-Constantine a assuré que les efforts sont poursuivis pour la prise en charge de tous les cas enregistrés, invitant les agriculteurs à recourir à l'assurance qui constitue un moyen efficace pour protéger leurs activités contre les risques imprévisibles.

MILA

**Lancement de l'indemnisation des agriculteurs
sinistrés**

Les services de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de Mila ont entamé "dernièrement" l'opération d'indemnisation des céréaliculteurs et cultivateurs de légumes secs sinistrés par les précipitations de grêles et les incendies durant la saison agricole 2024/2025, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de cette caisse.

Dans une déclaration à l'APS, M. Cherif Chourfi a précisé que la première étape de cette opération concerne 74 dossiers dont 55 d'agriculteurs sinistrés par les chutes de grêles du

mois de mai passé et 19 de producteurs dont les récoltes de céréales et de légumes secs ont été dévastées par des incendies enregistrés jusqu'à fin juin passé. Le montant des indemnisations liées à ces dossiers d'agriculteurs assurés auprès de la CRMA au titre de la saison 2024/2025 atteint près de 35 millions DA, a affirmé le même responsable. L'opération d'accueil des agriculteurs et d'écoute de leurs déclarations relatives aux dégâts subis par leurs récoltes se poursuit jusqu'à la fin de la campagne de moisson battage

au niveau de la wilaya, selon le même responsable qui a affirmé que tous les assurés sinistrés seront indemnisés en fonction des conclusions des rapports d'expertise réalisés par les experts conventionnés avec la CRMA. L'actuelle saison agricole a connu une augmentation du nombre de contrats d'assurance des récoltes et du matériel agricole comparativement à la saison précédente, selon la même source qui a indiqué que le nombre des agriculteurs assurés par la CRMA de Mila a ainsi cru à 900 agriculteurs.

FOOT/ LIGUE 2 FRANÇAISE
(EA GUINGAMP)

Touché à la cheville, l'Algérien Naïr indisponible 8 à 12 semaines

Le défenseur international algérien de l'En Avant Guingamp (Ligue 2 française de football), Sohaib Naïr, touché à la cheville, sera indisponible pour une période allant de 8 à 12 semaines, rapportent des médias locaux, ce vendredi. Blessé la semaine passée à l'entraînement, Naïr (23 ans) va rater le début de saison de l'EA Guingamp, qui défilera à domicile, Le Mans le 9 août prochain, en ouverture du championnat. "C'est une très mauvaise nouvelle", a réagi l'entraîneur guingampais Sylvain Ripoll, qui ne va pas pouvoir compter sur l'un de ses défenseurs centraux titulaires, révélation de l'an dernier. Lors du précédent exercice, Naïr avait été titulaire lors de 25 matchs de Ligue 2. Il avait été convoqué pour la première fois en équipe nationale en mars dernier, pour les deux matchs, en déplacement face au Botswana (3-1), et à domicile face au Mozambique (5-1), comptant pour les qualifications de la Coupe du monde 2026, mais sans pour autant signer ses débuts avec les "Verts".

R.S

FOOT

Le joueur de Barcelone Pau Victor transféré au Sporting Braga

Le joueur de Barcelone Pau Victor a été transféré au Sporting Braga, ont annoncé les deux clubs vendredi. Le club catalan a remercié le joueur de 23 ans pour ses services et le club portugais a indiqué que le nouveau contrat du joueur courait jusqu'en 2030 pour un montant de 12 millions d'euros plus 3 millions d'euros de bonus potentiels. La clause libératoire du joueur est fixée à 50 millions d'euros. "C'est un grand honneur et une étape très importante dans ma carrière. J'arrive dans un club en pleine croissance, avec des objectifs ambitieux, et c'est l'endroit idéal pour m'épanouir. J'espère pouvoir témoigner, sur le terrain, de la confiance qu'ils m'accordent", a déclaré le joueur sur le site de sa nouvelle équipe. Pau Victor a été formé à Gérone et a rejoint l'équipe réserve du FC Barcelone pour la saison 2023-2024. Il a passé la saison 2024-2025 avec l'équipe première du Barça, sous la direction d'Hansi Flick, disputant 29 matchs avec l'équipe qui a réalisé le triplé la saison dernière en remportant la Liga, la Coupe du Roi et la Supercoupe d'Espagne. Le Sporting Braga a lui terminé quatrième du dernier championnat portugais et participe au deuxième tour de qualification de la Ligue Europa. Il a fait match nul 0-0 à l'aller jeudi contre le Levski Sofia qu'il affrontera au retour jeudi prochain au Portugal.

R.S

FOOT / TRANSFERT

L'Italien Andrea Pirlo nommé entraîneur d'un club de 2^e division émiratie

La formation émiratie de football, United FC, évoluant en seconde division, a annoncé, jeudi, le recrutement de l'ancien capitaine de la sélection italienne de football, Andrea Pirlo, comme entraîneur du club. Agé de 46 ans, l'ancien milieu de terrain de l'AC Milan et de la Juventus s'est engagé pour deux ans avec le club également connu sous le nom de Dubaï United. "Nous sommes fiers d'accueillir Andrea dans la famille du United FC. Il incarne les valeurs et les ambitions de notre club et nous pensons qu'il nous permettra d'accéder au niveau supérieur", a déclaré le président du club, Ilie Cebanu, dans un communiqué. Pirlo, champion du monde 2006 avec l'Italie, a pris sa retraite de joueur en 2017 et a, depuis, brièvement entraîné la Juve, Fatih Karagumruk en Turquie et plus récemment la Sampdoria de Gênes. Il était sans club depuis un an.

R.S

FOOT / CHAMPIONNAT NORD-AMÉRICAIN (MLS)

Lionel Messi et Jordi Alba suspendus pour avoir manqué le All-Star Game

La Major Soccer League (MLS) a annoncé vendredi la suspension pour un match de la superstar argentine Lionel Messi et de son coéquipier à l'Inter Miami Jordi Alba, pour avoir manqué le match des étoiles, disputé mercredi dernier.



"Conformément aux règles de la Ligue, tout joueur qui ne participe pas au match des étoiles, sans un accord préalable de la MLS, n'est pas autorisé à disputer le match suivant de son club", a expliqué l'instance. Les deux joueurs, qui avaient été sélectionnés pour ce match de gala, disputé mercredi soir, entre les meilleurs joueurs de la MLS et ceux du championnat du Mexique, s'étaient retirés

au dernier moment, et pour des raisons qui pour l'heure restent inconnues. "En raison de leur absence", ils seront privés du choc de samedi contre le FC Cincinnati, leader de la conférence Est (48 points), qui devance leur équipe de sept unités après la 24^e journée. Le patron de la MLS, Don Garber, a déclaré vendredi que la Ligue n'avait eu d'autre choix que de suspendre les joueurs ce

week-end, qualifiant cette décision de "très difficile". S'exprimant mercredi en marge du match des étoiles, remporté par les joueurs de la MLS (3-1), Garber avait estimé que la Ligue aurait dû être informée plus tôt de l'absence de Messi et Jordi Alba, tout en exprimant une certaine compréhension quant au calendrier chargé auquel les joueurs ont dû faire face ces dernières semaines. L'Inter Miami

avait enchaîné le Mondial des clubs où il a été éliminé en huitièmes de finale par le Paris Saint-Germain (4-0) et le championnat. Evoquant les cadences infernales, l'entraîneur de Miami, Javier Mascherano, avait indiqué le week-end dernier qu'il aurait préféré que ses deux stars soient dispensées des obligations au All-Star Game.

R.S

FOOT

De Paul quitte l'Atlético pour l'Inter Miami

Le milieu de terrain argentin Rodrigo De Paul va quitter l'Atlético Madrid, son club depuis 2021 pour rejoindre son compatriote Lionel Messi à l'Inter Miami, a annoncé le club espagnol vendredi. "L'international argentin met un terme à sa carrière de joueur rouge et blanc après quatre saisons passées dans notre club. Rodrigo De Paul fait ses

adieux à l'Atlético Madrid et poursuivra sa carrière professionnelle à l'Inter Miami", a indiqué l'Atlético dans un message intitulé "Merci, De Paul". Ce transfert à l'Inter Miami était en préparation depuis des semaines, et le joueur, en attente de finalisation, n'avait pas encore rejoint le camp d'entraînement de pré-saison de l'équipe. Sous la direction de

son compatriote Diego Simeone, il n'a remporté aucun titre durant son passage au club madrilène. Mais il a eu plus de succès avec l'Argentine en remportant la Coupe du monde 2022. A 31 ans, il lui restait un an de contrat à l'Atlético où il a disputé 187 matches, totalisant 14 buts et 26 passes décisives. Il quitte l'Europe pour les Etats-Unis, onze mois avant la Coupe du monde en Amérique du Nord où l'Argentine mettra son titre en jeu. L'Inter Miami n'a pas encore officialisé son arrivée et ni communiqué le montant de son transfert estimé par la presse espagnole à environ 15 millions d'euros. Dans l'histoire des recrutements en MLS, ce chiffre serait le deuxième après les 22 millions de dollars payés cette saison par Atlanta United pour l'Ivoirien Emmanuel Latte.

R.S

MONDIAUX-2025 D'ESCRIME

La fleuretiste américaine Lee Kiefer enfin couronnée

La fleuretiste américaine Lee Kiefer, double championne olympique, a décroché vendredi son premier titre de championne du monde d'escrime en individuel à Tbilissi (Géorgie). La N.1 mondiale et grande favorite de l'épreuve, s'est imposée sans trembler devant la Française Pauline

Ranvier, déjà finaliste en 2019 à Budapest, battue 15-4. A 31 ans, Lee Kiefer, médaillée d'or aux Jeux de Paris il y a un an, n'avait jusqu'à vendredi jamais atteint la finale de championnats du monde en individuel. Elle vient ainsi compléter son immense palmarès, notamment garni d'un titre par équipes en

2018. La journée a aussi été marquée en sabre masculin par la victoire à domicile du Géorgien Sandro Bazadze face au Français Jean-Philippe Patrice (15-9). Il s'agit là encore d'un premier sacre pour le N.5 mondial, finaliste il y a deux ans à Milan.

R.S

FOOT/QUALIFS COUPE DU MONDE 2026 (7E ET 8E JOURNÉES)

La FAF dévoile les dates des matchs de l'équipe nationale

La sélection algérienne de football accueillera son homologue botswanaise, le jeudi 4 septembre (20h00) au stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, pour le compte de la 7^e journée du groupe G des qualifications de la Coupe du monde 2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.



Cette rencontre sera suivie par le déplacement des Verts pour affronter la Guinée, le lundi 8 septembre (17h00), pour le compte de la huitième journée, a ajouté la même source. A l'issue de la 6^e journée du groupe G, l'Algérie occupe la première place du classe-

ment avec 15 points, devant le Mozambique (12 pts), le Botswana et l'Ouganda (9 pts), la Guinée (7 pts), alors que la Somalie est dernière avec un point. Pour rappel, les premiers des neuf groupes en lice seront directement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis,

Canada et Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes (des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la Fédération internationale (FIFA).

R.S

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS

L'ES Mostaganem en stage à Sétif

L'ES Mostaganem entame samedi un stage bloqué dans la ville de Sétif et ce, dans le cadre de ses préparatifs pour le nouvel exercice 2025-2026, a annoncé la direction de ce club de Ligue 1 de football. Il s'agit d'un premier regroupement au titre de la préparation d'intersaison qui sera suivi d'un autre, dont le lieu n'a pas été encore fixé, précise-t-on.

L'ESM, qui s'apprête à disputer son deuxième exercice de suite parmi l'élite après avoir réussi de justesse à éviter la relégation lors de la précédente édition du championnat, s'est montré, ces derniers jours, très actif sur le marché des transferts. Cela lui a permis d'engager les joueurs Adel Djaabout (ex-NC Magra), Zoubir Motrani et Abdelhafid Benamar (MC Oran), Tahar

Benkhelifa (ES Sétif), Sid Ahmed Laamri (O Akbou), Boualem Serir (ASO Chlef), Houssein Bayoud et Mohamed Toumi (MC El Bayadh). Parallèlement à ces transactions, la direction de la formation de l'ouest du pays a renouvelé les contrats de Djamel Benlamri, Benali Benamar, Abdeslam Henane et Ameur Bouguettaya.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR - GS MASCARA

Mohamed Henkouche nouveau DTS

Le GS Mascara, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a annoncé vendredi la nomination du technicien Mohamed Henkouche en tant que nouveau Directeur technique sportif du club. Henkouche (77 ans), qui connaît très bien la maison, pour l'avoir déjà dirigée comme entraîneur par le passé, mais qui cette fois-ci devrait être

beaucoup plus en charge des jeunes catégories. La veille, la Direction du "Ghali" avait annoncé la nomination de l'ancien défenseur central du MC Oran Omar Belatoui (56 ans) en tant que nouvel entraîneur en chef de l'équipe première. L'an dernier, le GCM avait échappé de justesse à la relégation, puisqu'il avait terminé à la 13^e place du classement général, avec 37

points. Soit juste devant les trois clubs qui ont été rétrogradés en division inter-régions : le SKAF Khemis-Miliana (14e/32 pts), le MCB Oued Sly (15e/25 pts) et le SC Mecheria (16e/12 pts). En prévision de la nouvelle saison 2025-2026, qui débutera le 6 septembre prochain, le GCM semble avoir décidé de bien se restructurer, avec l'espoir de réussir un meilleur parcours.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERTS)

Belkhiter, cinquième recrue estivale du MC Oran

L'ancien défenseur international de l'ASO Chlef, Mokhtar Belkhiter, a officiellement vendredi son retour au MC Oran, en s'engageant pour un contrat de deux saisons, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football, dans un communiqué. Formé au MCO, Belkhiter (33 ans) avait évolué sous les couleurs du club oranais en tant que junior, avant de rejoindre l'USM Blida (2010-2013), pour sa première expérience professionnelle. Il s'est

distingué ensuite avec le MCE Eulma (2013-2015), ce qui lui avait permis de taper dans l'œil des Tunisiens du Club Africain (2016-2020), remportant deux Coupes de Tunisie en 2017 et 2018. Il a eu une courte aventure avec le club saoudien d'Al-Qadisiyah en 2019. Il revient au pays pour endosser le maillot du CR Belouizdad, avec lequel il décroche trois titres de champion : 2021, 2022, et 2023, avant d'opter pour l'ASO Chlef. Il devient la cinquième recrue estivale des

"Hamroua", après le milieu de terrain botswanaise Gape Edwin Mohutsiwa (ASO Chlef), les défenseurs Abderrahim Hamra (ASO Chlef) et Oussama Kaddour (USM Khenchela), et le milieu de terrain Chakib Aoudjane (ES Mostaganem). Au niveau de l'encadrement technique, le club est à la recherche d'un nouveau coach, en remplacement d'Abdelkader Amrani, dont le contrat a été résilié à l'amiable. Les coéquipiers de Boukholda ont repris

les entraînements cette semaine, sur le terrain annexe du stade Miloud-Hadefi d'Oran, en attendant de rallier la Tunisie ou la Turquie, pour un stage précompétitif. Pour rappel, le MCO a dû attendre les dernières journées du précédent exercice pour assurer son maintien parmi l'élite, terminant à la 7^e place du classement, en compagnie de l'USM Alger et de l'USM Khenchela, avec 40 points chacun.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION)

Le CS Constantine en Tunisie pour un stage de trois semaines

Le CS Constantine, a rallié la ville tunisienne de Hammam-Bourguiba ce vendredi par voie terrestre, pour effectuer un stage précompétitif de trois semaines, en vue de la saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis de football, a indiqué le club constantinois sur ses réseaux sociaux.

Sous la houlette du nouvel entraîneur bosnien Rusmir Cviko, engagé en remplacement de Kheïreddine Madoui, les coéquipiers du capitaine Ibrahim Dib disputeront une série de matchs amicaux contre des clubs locaux et éventuellement algériens. La direction du CSC avait nommé récemment Ameur Mansoul au poste de directeur sportif, en remplacement de Mohamed Ghoulmi, démissionnaire. En matière de recrutement, le CSC n'a toujours pas dévoilé ses nouvelles recrues estivales, 25 jours après l'ouverture officielle du mercato. Le club était à deux doigts d'engager le milieu de terrain botswanaise Gape Edwin Mohutsiwa (ex-ASO Chlef), avant que ce dernier ne choisisse d'opter pour le MC Oran. Le CSC a terminé la défunte saison à la 10^e place du classement de la Ligue 1 avec 39 points au compteur, tout en atteignant aussi le dernier carré de la Coupe de la Confédération africaine, pour la première fois de son histoire.

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR 2025-26

Le certificat négatif aux produits prohibés se limitera aux catégories seniors, U20 et U18

Le certificat négatif aux produits prohibés, imposé cette année par la Fédération algérienne de football (FAF) pour l'acceptation du dossier d'engagement des joueurs, se limitera finalement aux catégories seniors, U20 et U18, a annoncé vendredi la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

Le mercredi 23 juillet 2025, la FAF a envoyé une correspondance aux différentes Ligues de wilayas, pour leur préciser certains points concernant les pièces médicales exigées dans la constitution du dossier relatif à l'opération d'engagement pour la saison 2025-2026. Parmi ces points, celui relatif au certificat négatif aux produits prohibés et qui finalement ne concernera pas les joueurs des jeunes catégories, mais seulement leurs aînés, ayant plus de 17 ans.

Concernant le certificat PCMA, la LNFA a expliqué que ce document, comportant entre autres l'analyse complète et détaillée du système cardiovasculaire, n'est plus exigé par les Ligues pour l'engagement des clubs, et que par conséquent, ces derniers "doivent s'abstenir de l'acheminer par le biais de la plateforme +FAF connect +". "Le PCMA est remplacé par une attestation de consentement aux examens médicaux à la pratique du football. Cette pièce doit être signée conjointement par le médecin qui délivre le PCMA, le médecin du club, le secrétaire général, et le président de club" a-t-on expliqué de même source.

Pour la FAF, le PCMA constitue une pièce importante que les clubs doivent conserver et présenter à tout moment, en cas de demande, par les services compétents. "La responsabilité des associations est entièrement engagée" a-t-on tenu à faire savoir.

R.S

BURUNDI

Le CNDD-FDD remporte tous les sièges aux élections sénatoriales

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) du Burundi a proclamé vendredi les résultats provisoires des élections sénatoriales tenues le 23 juillet, annonçant une victoire totale du parti au pouvoir, le CNDD-FDD. Selon le président de la CENI, Prosper Ntahorwamiye, le CNDD-FDD a remporté les dix sièges en jeu, soit deux par province. Après la coopération de trois membres de la communauté Twa, le Sénat comptera 13 membres pour la législature 2025-2030. M. Ntahorwamiye a indiqué que sur les 1.054 conseillers communaux inscrits, 1.053 ont voté, ce qui représente un taux de participation de 99,91 %. Le CNDD-FDD a obtenu 99,72 % des voix pour les sièges Hutu et 99,62 % pour les sièges Tutsi. Le même responsable a souligné le respect des équilibres ethniques et du genre, précisant que le Sénat sera composé de cinq Hutu, cinq Tutsi et trois Twa, dont sept hommes et six femmes. Les résultats provisoires seront transmis à la Cour constitutionnelle pour validation.

GRANDE BRETAGNE

100 députés exhortent le PM Starmer à reconnaître un Etat palestinien

Plus de 100 députés britanniques ont exhorté vendredi le Premier ministre Keir Starmer à reconnaître l'Etat de Palestine, ont rapporté des médias. Dans une lettre multipartite à l'initiative de la députée travailliste Sarah Champion, les députés ont souligné qu'une reconnaissance britannique serait "particulièrement puissante", comme l'a rapporté la chaîne Sky News. La missive indique également que depuis les années 1980, le Royaume-Uni soutient la solution à deux Etats et qu'une telle reconnaissance "donnerait corps à cette position". Dans un communiqué publié jeudi soir, M. Starmer a noté que "la souffrance et la famine qui se déroulent à Gaza sont indicibles et indéfendables", affirmant qu'un cessez-le-feu "nous mettrait sur la voie de la reconnaissance d'un Etat palestinien". Il a également souligné qu'"une solution à deux Etats garantit la paix et la sécurité", bien qu'il n'ait pas précisé de calendrier pour la reconnaissance de l'Etat palestinien.

LIBAN

Une frappe de l'armée sioniste fait un martyr dans le sud du pays

Le ministère libanais de la Santé a annoncé qu'une personne est tombée en martyr vendredi dans une frappe de l'armée d'occupation sioniste dans le sud du Liban, selon l'agence de presse libanaise ANI. D'après le ministère de la Santé, une frappe aérienne de l'armée sioniste sur une voiture dans la localité de Baraachit a fait un martyr. Malgré l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur après plus d'un an d'agressions, l'entité sioniste bombarde régulièrement le Liban, principalement dans le sud. L'armée sioniste, qui devait retirer complètement ses troupes du Liban, les maintient dans cinq positions dans le sud du pays.

NUCLÉAIRE

L'Iran et les pays européens conviennent de poursuivre leurs discussions

Les diplomates iraniens et ceux de l'E3, à savoir la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, sont convenus de poursuivre leurs discussions à l'issue d'une rencontre vendredi à Istanbul consacrée à l'allègement des sanctions contre l'Iran et la question nucléaire, a annoncé le vice-ministre iranien des Affaires étrangères en charge des affaires juridiques et internationales, Kazem Gharibabadi. Cette rencontre à huis clos, qui a duré environ quatre heures, s'est tenue au consulat d'Iran à Istanbul, la délégation iranienne étant dirigée par M. Gharibabadi et le vice-ministre des Affaires étrangères en charge des affaires politiques, Majid Takht-Ravanchi. A l'issue de cette rencontre, M. Gharibabadi a déclaré que l'Iran et l'E3 avaient eu des discussions "sérieuses, franches et détaillées" concernant la question nucléaire et la levée des sanctions. Ces pourparlers à Istanbul interviennent dans le cadre des efforts visant à relancer la diplomatie sur la question du programme nucléaire iranien après que les négociations entre les Etats-Unis et Téhéran et les discussions plus larges avec les parties européennes ont été suspendues à la suite de l'agression sioniste contre l'Iran de juin dernier.

NIGERIA

L'armée déjoue une attaque et assure avoir tué 95 "bandits"



L'armée nigérienne a assuré avoir tué "au moins 95 bandits" lors d'une intervention pour déjouer une attaque criminelle en début de semaine près de villages situés dans l'Etat régional du Niger, dans le nord-ouest du pays, selon un rapport d'experts travaillant pour l'ONU. Mardi "des troupes

au sol et aéroportées ont déjoué une tentative d'attaque de bandits, par des raids aériens et de tirs" et "au moins 95 bandits" ont été tués, selon ce rapport. Il utilise la terminologie des autorités nigériennes pour désigner les bandes criminelles qui sévissent dans les régions rurales paupérisées et pour qui le racket, les pil-

lages et les enlèvements sont devenus une source de revenus sur fond de trafic d'armes. L'affrontement a eu lieu près des villages de Warari et Ragada dans le district de Rijau. Mercredi, l'armée nigérienne avait indiqué dans un communiqué que ses forces "avaient affronté des terroristes dans des combats armés, et en avait neutralisé plusieurs", précisant qu'un militaire a trouvé la mort durant l'intervention. L'attaque de mardi fait suite à une série d'interventions sur lesquelles l'armée, prompte dans le passé à publier et parfois exagérer ses avancées, a préféré garder le silence malgré un nombre de criminels abattus élevé.

RDCONGO

Le gouverneur du Sud-Kivu suspend l'acheminement de l'aide humanitaire

Le gouverneur de la province congolaise du Sud-Kivu, Jean-Jacques Purusi, a annoncé jeudi la suspension temporaire de l'acheminement de l'aide humanitaire vers le chef-lieu provisoire d'Uvira, invoquant des raisons de sécurité et de coordination dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Cette décision vise à mettre en place des mécanismes garantissant la transparence et la sécurité de l'as-

sistance destinée aux populations vulnérables. "Après consultation de notre hiérarchie et échanges avec nos partenaires humanitaires, nous avons décidé de retarder cette assistance humanitaire en attendant que nous mettions sur pied des mécanismes qui rassurent tout le monde et des matériels pour prouver que cette aide ne présente aucun danger pour la population", a déclaré M. Purusi. Cette mesure intervient dans un climat

marqué par des tensions croissantes entre les militaires congolais et des groupes communautaires. Depuis plusieurs mois, la province du Sud-Kivu est confrontée à une intensification des affrontements entre l'armée congolaise, appuyée par des groupes d'autodéfense locaux, et les rebelles du M23. Ce conflit complique les opérations humanitaires, déjà fragilisées par l'insécurité et les clivages communautaires.

KAZAKHSTAN

Un hélicoptère militaire disparaît dans la région d'Almaty

Un hélicoptère militaire EC-145 de l'armée de l'air kazakhe avec trois membres d'équipage à son bord a disparu des radars lors d'un vol régulier dans la région d'Almaty (sud-est), a annoncé vendredi le ministère de la Défense. Des opérations de re-

cherche et de secours sont actuellement en cours, a-t-il ajouté. Des unités du ministère des Situations d'urgence, ainsi que deux hélicoptères de Kazaviaspas, une unité de secours dépendant du ministère, ont été immédiatement dépêchés dans la région. Plus de 100 personnes et 15

unités d'équipement, dont des avions et des drones, ont été déployées, selon l'agence de presse officielle Kazinform. A la demande du ministère de la Défense, une commission spéciale a été envoyée sur place pour enquêter sur les circonstances de cet incident.

AGRESSIONS SIONISTES CONTRE GHAZA

Le bilan s'élève à 59.733 martyrs et 144.477 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces d'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à plus de 59.733 martyrs et 144.477 blessés, ont indiqué hier samedi, les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 29 martyrs et plus de 165 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont ajouté que 8.581 Palestiniens sont tombés en martyrs et 32.436 autres ont été blessés depuis le 18 mars dernier, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les débris. Elles ont également précisé que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 1.121 martyrs et 7.485 blessés.

L'ONU DÉNONCE "L'INDIFFÉRENCE" ET "L'INACTION"

L'ONU a dénoncé vendredi "l'indifférence" et "l'inaction" de la communauté internationale concernant la situation actuelle dans la bande de Ghaza, en proie à des agressions barbares menées par les forces d'occupation sioniste depuis octobre 2023, une famine de masse

et un blocus total. S'exprimant par téléconférence, devant les représentants du mouvement Amnesty International, réunis pour leur Assemblée mondiale, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a dénoncé "l'explosion de morts et de destructions" dans l'enclave palestinienne, outre "l'indifférence" et "l'inaction" de nombreux membres de la communauté internationale. "Je ne peux expliquer le niveau d'indifférence et d'inaction que nous constatons chez trop de membres de la communauté internationale. Le manque de compassion, le manque de vérité, le manque d'humanité", a déploré le chef de l'ONU. M. Guterres a salué les employés "héroïques" de l'ONU, qui "continuent de servir dans des conditions inimaginables" dans l'enclave palestinienne, soulignant que "nombre d'entre eux sont si abasourdis et épuisés qu'ils disent ne se sentir ni morts ni vivants". "Nous organisons des appels vidéo avec nos propres travail-

leurs humanitaires qui meurent de faim sous nos yeux", s'est-il indigné. Pour le Secrétaire général de l'ONU, il ne s'agit pas seulement d'une crise humanitaire, "c'est une crise morale qui interpelle la conscience mondiale". M. Guterres a promis que l'ONU continuerait de s'exprimer "à chaque occasion", mais a admis que "les mots ne nourrissent pas les enfants affamés". Il a en outre affirmé que les Nations unies "sont prêtes à tirer le meilleur parti d'un cessez-le-feu efficace pour intensifier considérablement les opérations humanitaires dans la bande de Ghaza". Il a rappelé à l'occasion, que depuis le 27 mai, l'ONU a recensé plus de 1.000 Palestiniens morts en martyrs en tentant d'accéder à la nourriture, "par désespoir, alors que la population entière meurt de faim". Sur le terrain, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a prévenu vendredi que la situation, "déjà catastrophique", se dégradait rapidement à Ghaza.

R.I

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

Une personne sur trois ne mange pas pendant des jours à Ghaza

Environ un tiers des habitants de la bande de Ghaza, soumise à un blocus et une agression sioniste, ne mangent pas pendant des jours et la malnutrition est en forte augmentation, a indiqué vendredi le Programme alimentaire mondial (PAM), l'agence de l'ONU s'occupant de l'aide alimentaire. "La crise alimentaire à Ghaza a atteint des niveaux de désespoir sans précédent. Près d'une personne sur trois ne mange pas depuis plusieurs jours. La malnutrition est en forte augmentation, avec 90.000 femmes et enfants ayant besoin

d'un traitement urgent", a indiqué le PAM dans un communiqué. Selon l'organisme, 470.000 personnes devraient être confrontées à "une famine catastrophique" entre mai et septembre dans le territoire palestinien assiégé par l'entité sioniste. "Des personnes meurent faute d'aide humanitaire", a alerté le PAM, rappelant que "l'aide alimentaire est le seul moyen pour les populations d'accéder à la nourriture, car les prix des denrées alimentaires ont atteint des sommets". Médecins sans frontières (MSF) indiquait plus tôt vendredi qu'un

quart des enfants âgés de six mois à cinq ans et des femmes enceintes et allaitantes examinés la semaine dernière dans les installations de l'ONG dans la bande de Ghaza souffraient de malnutrition, dénonçant "l'utilisation délibérée de la faim comme arme de guerre" par l'entité sioniste à Ghaza. Début mars, l'entité sioniste a imposé sur la bande de Ghaza un blocus total, entraînant de graves pénuries de nourriture, de médicaments et de carburant, et suscitant des critiques croissantes sur l'aggravation de la faim.

R.I

ALLEMAGNES

Manifestation à Berlin pour protester contre la politique sioniste

Des centaines de personnes ont manifesté vendredi, à Berlin en Allemagne en solidarité avec le peuple palestinien, et pour protester contre la politique de famine menée par l'occupant sioniste contre la bande de Ghaza, en proie à une agression génocidaire sioniste depuis octobre 2023. Brandissant des drapeaux et portant des assiettes, des casseroles et des cuillères, les manifestants ont dénoncé le blocage par l'occupant sioniste de l'aide alimentaire à Ghaza et sa politique de famine contre la population palestinienne, a indiqué l'agence palestinienne de presse, Wafa. "Arrêtez le génocide", "Le silence est complice du crime", "Ouvrez le point de passage de Rafah et sauvez les civils", et "Oui au pain, non aux bombes", pouvait-on lire sur des banderoles. Les manifestants ont également scandé des slogans anti-sionistes, appelant l'Allemagne et la communauté internationale à agir face à la famine à Ghaza, qui a atteint "des niveaux insupportables".

IRAN

Cinq morts dans une attaque contre un bâtiment de la justice

Au moins cinq civils ont été tués hier samedi dans une attaque "terroriste" contre un bâtiment de la justice dans le sud-est de l'Iran, a rapporté le pouvoir judiciaire. "Des hommes armés non identifiés ont attaqué le centre judiciaire de Zahedan", a indiqué la justice iranienne, faisant état de cinq morts et 13 blessés dans une "attaque terroriste". L'agence de presse officielle Irna précise que trois assaillants ont également été tués. Zahedan, située à plus d'un millier de kilomètres au sud-est de Téhéran, est la capitale provinciale du Sistan-Balouchistan, une région frontalière du Pakistan et de l'Afghanistan régulièrement en proie à l'instabilité. Les assaillants ont tenté de pénétrer dans le bâtiment en se faisant passer pour des visiteurs et ont lancé une grenade, a indiqué le commandant adjoint de la police du Sistan-Balouchistan, Alireza Dalili.

SOMALIE

Les forces de l'UA déjouent une attaque contre des bases militaires

Les troupes de l'Union africaine (UA), appuyées par les forces de sécurité somaliennes, ont déjoué vendredi une attaque contre des bases militaires menée par un groupe terroriste dans la ville de Saabid-Anole, au sud-ouest de la capitale Mogadiscio, ont rapporté samedi, des médias. La Mission d'appui et de stabilisation de l'UA en Somalie (AUSSOM), citée par les médias, a déclaré que des éléments du groupe "Shebab" avaient lancé une attaque contre des bases militaires contrôlées par les troupes de l'UA et les forces armées nationales somaliennes aux premières heures de la journée. "Les forces conjointes ont réussi à repousser les terroristes, les forçant à battre rapidement en retraite", a indiqué l'AUSSOM dans un communiqué, relayé par les médias. Plusieurs terroristes ont été éliminés tandis que d'autres, gravement blessés, ont pris la fuite, a indiqué la mission de l'UA. "Diverses munitions ont également été saisies", a-t-elle ajouté, précisant que les forces alliées maintenaient le contrôle des bases militaires ciblées, qui avaient été libérées des Shebab en juin. Une opération militaire de grande envergure est en cours pour localiser et appréhender les assaillants restants et leurs alliés, a précisé l'AUSSOM.

R.I

LA SEMAINE INTERNATIONALE DE LA CRITIQUE DE CINÉMA À LA MOSTRA DE VENISE

“Roqia” de Yanis Koussim en compétition

Le long métrage du cinéaste algérien Yanis Koussim "Roqia" sera dévoilé lors de la 40^e semaine Internationale de la Critique de Cinéma à la Mostra de Venise. Ce film fait partie des sept longs-métrages lice pour trois grands prix lors de la 40^e semaine.

Acclamé pour son court métrage "Mon frère" (en compétition à Locarno en 2010 et Clermont-Ferrand en 2011) et son documentaire "Alger by Night" (2018), le cinéaste algérien Yanis Koussim dévoilera son premier long métrage à la 40^e Semaine internationale de la critique de cinéma, qui se déroulera dans le cadre de la 82^e Mostra de Venise du 27 août au 6 septembre.

Au casting figurent Ali Namous, Krimou Derradji, Akram Djeghim, Mostefa Djadjam, Hanaa Mansour et Lydia Hanni.

Écrit par le réalisateur, le scénario se déroule en deux périodes. En 1993, après un accident de voiture qui laisse Ahmed amnésique, il retourne dans son village, où rien ne lui semble familier : ni sa femme, ni ses enfants. Ce film explore les mystères du passé et du présent à travers les tourments d'Ahmed et d'un Raqi atteint d'Alzheimer.

Né en 1977 à Sétif, Yanis Koussim est un réalisateur algérien reconnu pour ses courts-métrages tels que "Khouya", primé aux festivals de Locarno et d'Amiens. Il a également contribué au scénario du film "Roqia" et coécrit plusieurs autres œuvres cinématographiques.

C'est durant ses études de droit que



Yanis Koussim commence à faire des courts métrages, documentaire d'abord, puis il se lance dans la fiction dès le début des années 2000. En parallèle, il se forme au métier de cinéastes sur le terrain, en étant assistant réalisateur auprès, entre autres, de Phillippe Faucon et de Costa Gavras. Après plusieurs courts métrages, primés ou sélectionnés à Locarno, Amiens, Carthage, Clermont Ferrand, Taghit, Abu Dhabi, Tanger, Ouaga-

dououg...etc. le premier long de Yanis Koussim, Alger by night, est en compétition à Rotterdam en 2019.

En plus des scénarios de ses films, Yanis Koussim écrit pour d'autres cinéastes, tel que Lotfi Bouchouchi, Rayhana Obermayer et Adila Bendimerad et Damien Ounouri. Yanis Koussim écrit et réalise pour la télévision également : Dar Drodj, Ammi Achour, Ness Mleh City.

R.C

L'Opéra d'Alger : célébration de 185^e anniversaire de la naissance du grand compositeur russe Tchaïkovski

Un concert exceptionnel de musique symphonique, intitulé, "Piotr Tchaïkovski, une musique au-delà des frontières", dédié à l'œuvre prolifique de ce grand compositeur russe, a été animé, jeudi, par une sélection de musiciens et de vocalistes russes, devant un public nombreux.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, ce grand moment de musique universelle, a été organisé en célébration du 185^e anniversaire de la naissance du grand compositeur russe Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893).

Animé par une fusion synergique qui a réuni des musiciens et des vocalistes issus des plus grands instituts de musique russes, le programme de cette soirée a consisté en une quinzaine de pièces rendues essentiellement en solo ou en duo. Dans des atmosphères so-

lennelles, le nombreux public a pu ainsi apprécier le génie créatif de Tchaïkovski et autres grands compositeurs, brillamment restitués par les instrumentistes solistes et virtuoses, Alexander Poltoratsky au violon et Rozalina Husseinzade au violoncelle, soutenus par Daniil Borzenko au piano. Également accompagnés par le même pianiste sous un éclairage de grands soirs, les vocalistes solistes aux tessitures larges, Askar Abdrazakov (basse), Valery Makarov (ténor), Lada Merculeva (soprano) et Emira Dakhliya (Mezzo-soprano) se sont succédés pour rendre dans des pupitres différents, plusieurs extraits d'Opéras célèbres.

Parmi les pièces que le public a apprécié et longtemps applaudis, les extraits d'opéras composés par Piotr Ilitch Tchaïkovski, "La dame de pique", "Eugène Onéguine" "Nocturne" et "Mélo-

die", ainsi que, "Vocalise" et "Romance" de Sergei Rachmaninov (1873-1943) et "La fille de neige", de Nicolai Rimski Korsakov (1844-1908) et "Carmen" de Georges Bizet (1838-1875). D'autres extraits d'opéras ont également été rendus par les voix puissantes des solistes dont, "Rigoletto" de Giuseppe Verdi (1813-1901), "Bohème" de Giacomo Puccini (1858-1924), "O Sole mio" d'Eduardo Di Capua (1867-1917) et de conclure en apothéose, impliquant l'assistance avec la célèbre chanson populaire russe "Kalinka-Malinka". Dans des atmosphères relevées, le public a savouré tous les moments de cette soirée commémorative, applaudissant longtemps les prestataires de ce bel hommage rendu à l'Opéra d'Alger à un compositeur de référence qui aura laissé un legs inestimable à la musique symphonique univer-

selle. Le 185^e anniversaire de la naissance de Piotr Ilitch Tchaïkovski, a également été célébré les 22 et 23 juillet à l'Opéra d'Alger, avec l'organisation d'une exposition et d'une conférence présentées par des experts russes, qui sont revenus sur la vie et l'œuvre de ce génie de la musique, ainsi que la tenue de quatre ateliers artistiques spécialisés dans les domaines du, violon et piano classiques, ainsi que le chant lyrique d'Opéra et la direction artistique d'orchestre.

Sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le concert "Piotr Tchaïkovski, une musique au-delà des frontières" a été organisé par l'Opéra d'Alger en partenariat avec la Fondation caritative internationale "Nadejda von Meck" et le soutien du Fonds présidentiel russe pour les initiatives culturelles.

R.C

Fils de la célèbre chanteuse Feyrouz : Décès de l'artiste libanais Ziad Rahbani



Ziad Rahbani, figure emblématique de la scène culturelle libanaise, compositeur engagé et fils de Fairuz et Assi, s'est éteint à l'âge de 69 ans. Son œuvre artistique et politique a profondément marqué plusieurs générations, dans un Liban traversé par des crises successives.

Le Liban pleure l'un de ses plus grands artistes. Ziad Rahbani, compositeur, pianiste, dramaturge et commentateur politique, s'est éteint à l'âge de 69 ans. Né en 1956 de l'union de la légendaire chanteuse Fairuz et du compositeur Assi Rahbani, il a grandi au sein d'un foyer baigné de musique. Très tôt, il s'est démarqué en forgeant son propre style, où se croisent musique, satire et engagement politique.

Il n'avait que 17 ans lorsqu'il composa Sa'alouni el-Nass pour sa mère, alors que son père était hospitalisé. Ce moment fondateur l'introduit dans le monde musical, mais aussi dans celui du théâtre. Ses pièces, jouées dans les années les plus sombres de la guerre civile libanaise, ont offert une voix aux jeunes désabusés, à une génération perdue dans le tumulte de la violence. Ziad Rahbani était un esprit libre. Son engagement au sein du Parti communiste libanais, son soutien aux résistances arabes et son rejet affiché des systèmes confessionnels ont fait de lui une figure à part. Dans une société où l'athéisme reste tabou, il assumait ses idées à contre-courant, s'attirant autant de critiques que d'admiration. Ses albums Abou Ali, Halleluja, Ana Mouch Kafer, ou encore Monodose témoignent d'un génie musical polymorphe, capable de naviguer entre jazz, musique orientale et groove révolutionnaire. À travers ses chansons, il racontait ses amours brisées, ses colères politiques, ses rêveries intimes.

Ses albums derrière lui une œuvre monumentale et un vide immense. À l'image de ses spectacles, parfois drôles, souvent poignants, toujours engagés, il restera pour beaucoup l'artiste qui a su traduire en mots et en notes les contradictions du Liban moderne.

R.C

Jusqu' au 30 juillet : "Théâtre in situ", lancé à Boumerdès

Un "Panorama sur le théâtre à Boumerdès", une manifestation présentée dans un format artistique inédit dédié au "Théâtre In Situ", jusqu' au 30 juillet en cours dans l'ensemble des localités de cette ville côtière, avec la participation d'une cinquantaine de troupes locales. Conjointement organisée par la direction de la culture et des arts de la wilaya de Boumerdès et le TNA, cette manifestation est dédiée aux enfants comme aux adultes, dans des spectacles de différents disciplines des Arts de la scène qui seront présentés par les artistes de plusieurs associations et coopératives locales. Les spectacles se dérouleront, à poursuivre Mme Aouas, dans "les salles de différents établissements culturels, ainsi qu'aux places publiques et lieux d'histoire et de mémoire de toutes les localités de la wilaya, dont, le centre-ville de Boumerdès, Boudouaou, Bordj Ménaiel, Naciria, Ouled Moussa, et Souk El Had, notamment.

Des endroits chargés d'histoire tels, les centres d'incarcération et de torture, les prisons ou encore les lieux qui ont servi aux opérations barbares d'extermination des Algériens par l'armée coloniale française, les puits, notamment, ne seront pas en reste et seront également interrogés. Ce panorama qui sort des espaces fermés, va faire parler les lieux et les murs et verra le public embarqué dans un registre de théâtre dit d'immersion qui suscitera l'interaction avec l'environnement qui l'accueille, selon Oma Fétouche. Le lieu dit "Haouch Gautier" dans la région de Souk El Had, une ancienne usine, transformée en centre de torture aux méthodes inhumaines et atroces", accueillera également un spectacle qui restituera un épisode douloureux des abjections perpétrées par l'armée coloniale française.

De son côté le scénographe et metteur en scène Abdelghani Chentouf do son spectacle "Nassamet El Bahr" (brises de mer), une sorte de représentation d'exposition conduite par les comédiens de 25 associations à la place publique du 5 Juillet au centre-ville de Boumerdès. Parmi les représentations attendues à ce panorama placé sous le signe de, "Sayfouna, lemna oua amane", "Chebka", "Kiyès ou labès", "Saha l'Artiste", "âwdet youghourta" et "Fennane min zamane akhar".

R.C

TÉLÉ

VISION



TF1 Gran Torino

21h10



Walt Kowalski, vétéran acéré de la guerre de Corée, se trouve désormais isolé dans son pavillon de banlieue à Detroit, entouré d'un voisinage en majorité immigrante qu'il méprise ouvertement.

TF1 Brocéliande

21h10



Fanny et Maxence ont retrouvé Chloé morte au vieux moulin. Une des boucles d'oreille que Laura portait le jour de son décès est découverte dans le creux de la main de la victime.

france.3 La disparue du lac noir

21h10



Ébranlée par sa propre conduite lors de l'interrogatoire, Eva se retrouve envahie par des remords particulièrement lancinants. Cherchant la rédemption, elle sollicite l'éclairage de Giuditta.

PARIS PREMIÈRE Capitaine Marleau

21h00



Jeanne Dewaere, 40 ans, directrice d'un parc zoologique, détruit les indices prouvant que sa jeune protégée Manon est mêlée à une affaire de vandalisme qui a mal tourné et a causé la mort de deux personnes...

tmc Mongeville

21h15



Dans un pensionnat désaffecté, le corps d'un vieil homme est retrouvé. Il s'agit de l'abbé Mazard, directeur de l'établissement dans les années 30.

C STAR Chicago Fire

21h08



Cruz propose que les membres de la caserne 51 participent à la traditionnelle baignade dans les eaux glacées du lac Michigan, organisée par la municipalité de Chicago.

Chérie 25 Les petits meurtres d'Agatha Christie

21h05



Blessé par balle au cours d'une intervention, l'inspecteur Emile Lampron doit partir se reposer à la campagne, sur ordre du médecin. Le commissaire Larosière l'installe chez Emilie Dubreuil, une vieille dame contrainte de louer sa belle demeure.

Lindsay Lohan veut faire des films sérieux après "Freakier Friday"



Le mois prochain sortira sur les écrans *Freakier Friday*. Il s'agit de la suite du film culte de notre enfance, *Freaky Friday* : Dans la peau de ma mère, sortie 22 ans plus tôt. Pour cette occasion, on retrouve à l'affiche le duo d'antan, à savoir Jamie Lee Curtis et Lindsay Lohan.

Les deux stars étaient réunies lors de l'avant-première du film qui s'est tenue à Los Angeles le 22 juillet. Elles ont révélé être toujours restées proches depuis le premier film. Les deux actrices ont ensuite assuré que *Freakier Friday* était plus ambitieux et comportait plus de comédie que le premier.

Ces dernières années ont marqué le grand retour de Lindsay Lohan au cinéma, en particulier sur Netflix. Depuis 2022, l'actrice est apparue dans trois films Netflix, le dernier en date étant *Our Little Secret*. On l'a également vu dans la suite *Mean Girls* : Lolita malgré moi, vingt ans après le premier opus dans lequel elle figurait déjà.

Lindsay Lohan semble donc bel et bien de retour et déterminée à poursuivre sur sa lancée. La jeune femme s'est confiée sur ses ambitions futures alors qu'elle tourne une série pour Hulu. "J'aimerais interpréter des rôles plus sérieux et dramatiques. J'adore faire des comédies romantiques, car c'est mon truc et je sens que mes fans veulent me voir dedans. Mais j'aimerais aussi m'essayer à des choses différentes, comme un film d'action par exemple. Montrer aux gens une autre facette de moi".

La tâche semble plus que réalisable quand on sait que Netflix est friand de ce genre de films à gros spectacle. De plus, sa collaboration régulière avec la plateforme pourrait la placer en pôle position pour un projet d'action. Enfin, il faudrait espérer un succès en salle de *Freakier Friday* pour que l'engouement renaisse autour de Lindsay Lohan. Pour cela, il faudra se rendre dans les salles obscures dès le 6 août prochain.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravallac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 1173

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1 Ont leur territoire.2 Productrice de sirop.3 A fumé de l'herbe.- Une petite laine.4 Battissons le pavé.5 Passionné d'informatique.- Début de série.- Pas distraite par la droite.6 Langue.- Mesure l'énergie.- Chevêtre.7 Lanciers.- Note.- Régime de neutre.8 Le Bamboche (de).- Prendrait son courage à deux mains.9 Travaille à l'oeil.10 Fait du travail souterrain.- En 66.11 Mère de Conchobar.- Actrice française.- Note.12 Schutzstaffel.- Sinople.- Cubes.

Verticalement

- 1 Auteurs de la 'scène du puits' de Lascaux ?2 Font moins de déchets.3 Ladrerie.- Victime d'un parricide.4 En marge.- Epineux.5 Bêtes, dans les deux sens.- Préposition.- Distrait au son.6 N'est pas la tête de turc.- Nombre de puissances.7 Descente de rivière.- Béguine.8 Salut québécois.- Résipiscence.9 Suivriez le circuit.10 Assortisse.- Pièce romaine.11 Le Créateur de Tolkien.- En tête.12 (Te) déposeras.

Mots croisés grille N° 1173

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1 Barques sur le Nil.- Parler du Midi.2 Lis des marais.- Oeuvre de Charpentier.3 L'Ami du peuple.- Plantes alpestres.4 Pape ou empereur.- Serpent de verre.5 Femme de Kessel.6 Epinettes.- Exsangue.7 Mines.- Chassieuse.8 Parti ou classe, selon le sens.- En fin de vie.- Développement.9 Physicien allemand.- Symbole chimique.- Fleuve.10 Ensemble de lignes.- En jette !11 Lac de Russie.- Sensibilité d'un photographe.- Enki.12 Agave.- Place latine.

Verticalement

- 1 Un peu marmotte.- Jaunes, par exemple.2 Mis en quarantaine.3 Genre de fiction.- Dents du sanglier.4 Ont plus ou moins le même âge.- Vêtement japonais.5 Pipéracées.- Fils du Soleil.6 Sur Tille.- Sodium.- Avocat.7 Le dragon en faisait partie.- Le crocodile en fait partie.8 Nécessaire à l'heure.9 Vis.- Ile.10 Trouvent mieux ailleurs.11 Les arbres y cachent la forêt.- Dent.12 Classe.- Draille.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

4 morts et 613 blessés en 48 heures

Quatre personnes sont décédées et 613 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en 48 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Les unités de la Protection civile ont effectué, du 24 au 26 juillet, 450 interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, ayant fait 4 morts et 613 blessés, a précisé la même source.

NOYADE

Quatre personnes décédées et 874 autres sauvées en une journée

Quatre personnes ont perdu la vie dans des noyades survenues dans différentes wilayas du pays au cours de 48 heures. La Direction générale de la Protection civile a révélé le bilan de ses interventions au cours des dernières 24 heures, qui s'élève à 3934 interventions, soit une moyenne d'une intervention toutes les 22 secondes. Concernant les noyades, les équipes de secours ont effectué 1178 interventions, réussissant à sauver 874 personnes d'une mort certaine. Quatre décès ont cependant été enregistrés. Les appels se multiplient pour inciter les visiteurs à respecter les consignes de sécurité sur les plages, afin d'éviter de nouvelles victimes pendant la saison estivale. En ce qui concerne les accidents de la route, les services

de la Protection civile ont enregistré 188 interventions durant la même période, ayant causé 299 blessés et un décès.

ORAN

Saisie de plus de 18 kg de cocaïne

La section régionale de lutte contre le crime organisé (SRLCO) à Oran est parvenue à démanteler un réseau criminel organisé transfrontalier dont les activités prenaient départ depuis le Maroc. Selon un communiqué de la Sûreté nationale, l'opération a permis la saisie d'une quantité de drogue dure (cocaïne) estimée à 18,048 kg, ainsi que l'arrestation de 7 individus. D'importantes sommes d'argent issues des activités criminelles ont également été récupérées. Les mêmes services ont réussi à récupérer une somme en monnaie nationale estimée à plus de 5 milliards et 318 millions de centimes, ainsi qu'un montant en devise étrangère de 37 770 euros. Par ail-

LA NATION

Dimanche 27 Juillet 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:02	12:54	16:44	20:03	21:38

Météo

Alger	☀️	33	Tizi Ouzou	☀️	32
Tiaret	☀️	35	Béjaïa	☀️	33
Constantine	☀️	36	Oran	☀️	33

leurs, 4 véhicules de différents types utilisés dans les activités criminelles ont été saisis, ainsi qu'un jet-ski, une moto, 2 fusils de chasse et 113 cartouches de calibre 12 mm. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran.

CRAAG

Secousse tellurique de magnitude 3,3 degrés à Médéa

Une secousse tellurique de magnitude 3,3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 06h33 dans la wilaya de Médéa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 km au Nord-est de Mihoub, dans la même wilaya, a précisé le communiqué.

SOUK AHRAS

La réalisation d'un Musée régional archéologique entamée

Les travaux de réalisation d'un Musée régional archéologique, destiné à constituer une destination privilégiée pour les chercheurs en archéologie et les étudiants, ont été récemment lancés à Souk Ahras, a indiqué, hier, la direction de la culture et des arts. Aujourd'hui en chantier après la levée du gel de l'opération, à la faveur d'une décision du ministère de tutelle datée de décembre 2022, cette structure comprendra des salles de conférences, ainsi que galeries d'exposition et des espaces dédiés aux archives et à la recherche scientifique, a précisé le directeur de la culture et des arts, Djamel Brihi.

Couvrant une superficie de 5.600 m², adjacente à l'université Mohamed-Cherif Messaâdia, le futur Musée, qui a nécessité un investissement public de 490 millions de dinars, permettra de protéger le patrimoine historique et de préserver la mémoire de la wilaya de Souk Ahras connue pour renfermer des sites archéologiques parmi les plus importants du pays. Il est également attendu que ce Musée contribue à la création d'emplois directs et indirects, tout en revitalisant l'attractivité touristique et culturelle de la région et en consolidant la dynamique économique liée au patrimoine, a encore indiqué M. Brihi.

MÉDIAS

Décès du journaliste Nacer Tir

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Bouhali a présenté ses condoléances suite à la disparition du journaliste de la Radio nationale, Nacer Tir, décédé vendredi à l'âge de 58 ans. "C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès du journaliste Nacer Tir, l'un des piliers de la Chaîne II, après une carrière de 32 ans au service des médias", a écrit M. Bouhali sur son compte sur les réseaux sociaux. De son côté, le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a présenté ses

sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille et aux collègues du défunt. La Direction générale de la Communication à la Présidence de la République n'a pas été en reste, en présentant, elle aussi, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt. Le défunt a eu une carrière professionnelle riche de 32 ans, au cours de laquelle il a occupé plusieurs postes et contribué avec professionnalisme à l'enrichissement du travail radiophonique en langue amazighe

MÉDIAS

Cérémonie en hommage au défunt journaliste Ali Draa

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane a pris part, hier à Alger, à une cérémonie organisée en hommage au défunt journaliste Ali Draa, décédé le 15 juillet courant, à l'âge de 78 ans. Dans une oraison funèbre prononcée lors de cette cérémonie organisée par le Groupe "Echourouk" à la salle Ibn Zaydoun de l'Office Ryad El Feth, le ministre a rappelé les qualités louables de feu Ali Draa qu'il a qualifié de "figure emblématique de la presse nationale", soulignant que cette cérémonie se veut une halte de reconnaissance et de considération envers cet homme qui fut témoin et artisan dans l'histoire de la presse algérienne. Louant les grandes qualités du défunt, il a indiqué qu'il était "un journaliste profondément empreint des

valeurs patriotiques, un journaliste convaincu que la presse est avant tout un message et que chaque mot engage une responsabilité", ajoutant qu'il s'agit d'un journaliste qui était "animé d'une conviction profonde, que tout parti pris, doit être orienté, en toute circonstances, vers l'Algérie". Pour sa part, le Directeur général du Groupe "Echourouk", Rachid Fodil, a mis en avant les qualités et les hauts faits du défunt connu pour sa défense, avec dévouement, de la profession et des constantes nationales, laissant ainsi "un souvenir honorable pour tous ceux qui l'ont côtoyé". Cette cérémonie d'hommage a vu la présence de responsables de médias, des journalistes, de personnalités politiques et de représentants de la société civile.

BEM ET BACCALURÉAT

Distinction des wilayas classées premières au niveau national



Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui a présidé, jeudi à Alger, une cérémonie d'accueil et de distinction en l'honneur des directeurs de l'éducation des wilayas ayant occupé les trois premières places aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session juin 2025), ainsi que d'un représentant de la Direction des écoles des Cadets de la Nation, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "la promotion d'une culture de reconnaissance et de valorisation des efforts consentis par la famille éducative pour améliorer la performance pédagogique et atteindre l'excellence aux examens scolaires", a précisé le communiqué. Pour l'examen du BEM, trois wilayas se sont illustrées, à savoir Tizi Ouzou (1ère place), Bejaïa (2e place) et Jijel (3e place). Concernant le Baccalauréat, la wilaya de Tizi Ouzou a oc-

cupé la 1ère place, suivie par Relizane (2e place) et Bejaïa (3e place).

Dans son allocution à cette occasion, le ministre a affirmé l'importance "de s'inspirer des expériences réussies de ces wilayas et d'en faire des modèles de référence au niveau national", soulignant la "nécessité de valoriser ces acquis et de généraliser les pratiques pédagogiques et administratives efficaces". Il a également exprimé "sa profonde gratitude à tous les acteurs du secteur dans ces wilayas, élèves, parents, enseignants, personnels administratifs et partenaires sociaux, pour leur contribution à cet exploit collectif".

Lors de cette rencontre, le ministre de l'Éducation nationale a accueilli un représentant de la Direction des écoles des Cadets de la Nation, laquelle a été honorée, à travers ses enseignants et cadres, en reconnaissance des "efforts qualitatifs ayant abouti à des ré-

sultats honorables aux examens du BEM et du baccalauréat", ainsi que de "l'engagement de cet établissement de formation d'excellence dans l'accomplissement de sa mission éducative".

Le ministre a exprimé sa "gratitude et ses chaleureux remerciements au ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale pour sa supervision exemplaire et son attention particulière accordée à la performance pédagogique des écoles des Cadets de la Nation, comme en témoignent les excellents résultats obtenus aux examens scolaires nationaux". A la clôture de la cérémonie, la même source a souligné "la détermination du ministère à continuer à promouvoir de telles initiatives orientées conformément aux incitations stratégiques de l'Etat, et en application du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à instaurer une école nationale efficace, équitable et innovante".

ROME

Une plaque commémorative à Rome à la mémoire de Tayeb Boulahrouf

Une plaque commémorative à la mémoire du défunt moudjahid Tayeb Boulahrouf a été inaugurée, jeudi à Rome (Italie), à l'occasion de la visite officielle qu'effectue le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans ce pays ami. La cérémonie d'inauguration a été supervisée par le

ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, en présence de l'adjoint au maire de Rome et des autorités locales. «Nous évoquons, à cette occasion, les plus nobles expressions d'amitié et de fidélité entre l'Algérie et l'Italie, à

travers l'inauguration d'une plaque commémorative à la mémoire du défunt moudjahid Tayeb Boulahrouf», a déclaré M. Attaf, soulignant que «ce moudjahid est l'un des symboles de la glorieuse Guerre de libération et a été le représentant du Gouvernement provisoire de la République algérienne à Rome».